

« Le panier de l'ANETH »

Le panier pour une agriculture naturelle et éthique

CHARTRE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES Entre consommateurs et producteurs

Les consommateurs- adhérents de l'AMAP de l'Aneth s'engagent :	Les producteurs- adhérents de l'AMAP de l'Aneth s'engagent :
<ul style="list-style-type: none">- financièrement par l'achat programmé à l'avance d'une partie des produits des producteurs associés dans l'AMAP, suivant un calendrier et des modalités définies en commun ;- économiquement et moralement par la solidarité avec les agriculteurs producteurs dans les aléas de la production : partage des risques et des « bénéfices naturels » ;- associativement par leur participation à la vie de l'AMAP : gestion des souscriptions, organisation de la distribution, communication et animation.	<ul style="list-style-type: none">- techniquement et économiquement à fournir des produits de bonne qualité organoleptique, environnementale et sociale, selon des modalités définies en commun avec les consommateurs ;- éthiquement en assurant la transparence sur le fonctionnement de l'exploitation, les méthodes de production, l'origine et la traçabilité des produits, la situation économique et l'alerte sur les éventuelles difficultés- associativement par leur participation, dans la mesure de leurs moyens et disponibilités, à la vie de l'AMAP: organisation de la distribution, rôle pédagogique, animation, information, ...

Date, ...

Le consommateur, ...

Les producteurs, ...